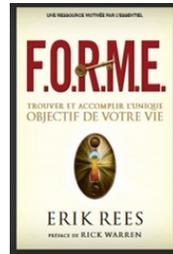


famille. Saint Martin, bien connu pour avoir partagé son manteau, est le premier en Occident à avoir rassemblé des frères en vie commune et a grandement contribué à l'évangélisation. Saint Assisclé et Sainte Victoire sont morts tous deux pour le Christ, restant ainsi unis dans leur témoignage jusqu'au martyre. Tout cela n'est qu'un bref aperçu de la richesse de ce que ces saints peuvent nous enseigner.

Cette année, c'est autour de la paroisse de St Assisclé que nous nous retrouverons en communauté de paroisses. Mais laissons-nous interpeller par l'ensemble de nos saints patrons pour être missionnaires aujourd'hui, sans oublier la Vierge Marie, Notre-Dame de la Bonne Nouvelle.

fr Stéphane

Nous avons lu pour vous **F.O.R.M.E.** d'Erik REES



Suis-je en FORME ? t 3

Après avoir découvert, le mois dernier, de quelles **Forces spirituelles** Dieu a doté chacun de nous, découvrons ce mois-ci le deuxième élément de l'acrostiche **F.O.R.M.E.** : **O** comme **Orientation du cœur**.

Nous n'y prêtons pas souvent attention, mais Dieu accorde aussi à chacun de nous un "battement de cœur" émotionnel unique : avons-nous remarqué que notre cœur bat plus fort, que notre esprit s'emballé chaque fois que nous pensons ou parlons sur un sujet, une activité, une circonstance, un groupe de personnes... qui nous passionne particulièrement ?

Pour nous aider à mieux le voir, nous pouvons nous poser ces quelques questions.

1. Ai-je repéré ce qui me motive à agir ? Dieu a mis en moi des rêves, des bons désirs qui me hantent. Il y a des choses que j'aurais envie de faire pour Lui... des pensées qui me viennent souvent... une passion bonne qui m'anime

La messe de rentrée à Saint Joseph

a eu lieu le 12 Octobre. Un groupe de guides aînées a co-animé la célébration avec beaucoup de ferveur et de compétence donnant à tous un signe d'espérance et de renouveau de générations dans l'Église. Un pot de l'amitié a clôturé notre rencontre. Autour d'un verre nous avons pu faire de nouvelles connaissances ou approfondir des liens entre nous plus particulièrement avec les guides aînées que nous accueillerons de nouveau avec joie ainsi que les autres groupes de jeunes désirant participer à une célébration.

Jacqueline NOEL

APPEL AUX DONS

Ne nous cachons pas derrière des mots : nous avons besoin d'argent pour continuer à financer nos projets.

Cette année 2019 a vu la réalisation de nombreux projets et travaux dans nos 3 paroisses :

- La rénovation de l'appartement des sœurs est en cours de finition.
- Et d'autres projets doivent être réalisés. Il s'agit de :

- A Saint Joseph :

- Installation d'un extracteur d'air pour pouvoir utiliser le chauffage : 3000 €. Cette installation **obligatoire** doit être réalisée rapidement.

- Remplacement des spots de la nef et du chœur de l'église : 5000 €
- La peinture de la sacristie et du couloir de l'oratoire pourrait encore être effectuée par des bénévoles, mais il conviendrait aussi de refaire la peinture du chœur qui nécessiterait alors le recours à un professionnel : devis 14557 €.

- A Saint Martin :

- Réparation de l'extracteur d'air (obligatoire pour utiliser le chauffage) : 760€
- Mise aux normes électriques de l'église : 2500 €. Ces travaux obligatoires et reportés plusieurs fois sont maintenant devenus indispensables et prioritaires.
- Isolation des fenêtres des chambres des sœurs : 5000 €

Dimanche de rentrée pour la Communauté de Paroisses

Dimanche de rentrée "Que tous soient un pour que le monde croie", thème repris pendant cette journée et vécu autour d'un repas partagé avec joie et d'une après-midi riche également en partage où chacun a pu s'exprimer librement et avec simplicité. Nous avons accueilli deux couples, un venant de très loin, des États-Unis, de Denver, elle catholique et lui Baptiste,



vivant très bien leur différence de foi dans le respect et l'amour. L'autre couple vivant plus près de chez nous, elle musulmane d'Asie convertie au catholicisme et lui recommençant dans la foi catholique. Eux aussi nous ont exprimé leur foi, riche pour eux de leur parcours. Après les ateliers dans l'église en lien avec le centenaire, nous avons exprimé notre action de grâce et les enfants nous ont tout simplement rappelé que nous formons l'église !

Isabelle FUSTER

(car toute passion n'est pas mauvaise !) ... Est-ce la passion du beau ? la passion du vrai ? ou celle de l'unité ? La passion de la connaissance ?

2. Ai-je repéré de quelles personnes ou de quel groupe de personnes je me soucie davantage ? Je peux être enclin à venir en aide plus facilement aux jeunes... aux souffrants... aux personnes âgées... aux démunis... à ceux qui cherchent leur voie...

3. Quels besoins des autres suis-je porté à satisfaire ? En voyant déjà ceux de mes besoins auxquels Dieu et les autres ont répondu dans ma vie, je peux identifier ceux auxquels je serais plus apte à répondre : spirituels, physiques, matériels, relationnels, émotionnels, intellectuels, professionnels...

4. Quelle cause serais-je plus enclin à défendre ? Est-ce l'environnement, l'éthique, la famille, le couple, l'éducation, la santé, l'œcuménisme, la justice dans les relations humaines, l'art... ?

5. Quel est mon rêve pour le Règne de Dieu ? D'ailleurs, me suis-je déjà posé cette question ? À quoi je rêve pour le Seigneur depuis mon enfance... ou depuis mon adolescence... ou depuis ma conversion ? Être missionnaire à l'étranger ? Chanter sa louange et y entraîner les autres ? Monter des spectacles pour le faire connaître ? Servir son peuple par un don plus complet ...

Une question pourrait tout résumer : en faisant, pour une fois, abstraction du temps et des moyens physiques, matériels ou financiers nécessaires, qu'est-ce que j'aurais voulu faire de ma vie ?

Mes rêves ont parfois été étouffés par les urgences, les soucis financiers, des situations désordonnées, des problèmes de santé... ; puis-je les laisser jaillir pour une fois ?

Certes, il faut faire le tri et discerner : tout rêve n'est pas forcément de Dieu ! L'Esprit-Saint doit diriger ma vie, la Parole de Dieu doit l'éclairer. Et il peut y avoir des occupations ou des préoccupations dont je devrais me libérer, des motivations contraires à Dieu que je devrais assainir (mon confort égoïste, le succès, le paraître...).

Mais je ne peux faire fi de mes désirs profonds les plus vrais et les plus forts ; ils contribuent à révéler l'appel personnel que Dieu m'a réservé : Il m'invite à retrouver cette aventure qu'il a mise dans mon cœur en me créant.

Je peux noter ici mes réponses aux cinq questions ci-dessus :

1. Ce qui me motive à agir :	
2. De quelles personnes je me soucie davantage:	
3. Les besoins des autres que je suis porté à satisfaire:	
4. La cause que je serais plus enclin à défendre:	
5. Mon rêve pour le Règne de Dieu:	

... À suivre ...

Jean-Paul Tinet

BIOÉTHIQUE : Actualités

La bioéthique est l'étude des problèmes éthiques posés par les avancées en matières de biologie et de médecine. La bioéthique concerne les dimensions sociopolitiques des progrès biomédicaux. Elle s'ouvre aujourd'hui à l'actualité en raison de la loi qui vient d'être votée par le Parlement concernant la Procréation Médicalement assistée ou PMA.

La bioéthique a engendré de profondes réflexions qui se sont concrétisées d'abord par le Code de Nuremberg de 1947, rédigé à la suite des expérimentations nazis sur des cobayes humains. Elle s'est développée dans les années 1960-70 et, en France, les principales lois de bioéthique datent de 1994 et 2004. Elles définissent l'inviolabilité du corps humain, et les principales règles relatives au don et à l'utilisation des éléments et

Mercredi 20 : Atelier des parents à 17h à Saint-Martin.

Jeudi 21 : Ateliers créatifs à 14h30 à Saint-Martin.

Vendredi 22 : Messe à Korian à 15h.
Office de la Croix à 19h15 à Saint-Martin.

Samedi 23 : Messe dominicale anticipée à 17h à Saint-Joseph.
Vigiles du Christ Roi à 20h00 à Saint-Martin.

Dimanche 24 : Solennité du Christ, roi d'Univers. Messe à 9h30 à Saint-Assisclé et à 10h30 à Saint-Martin.

Rencontre des chorales diocésaines à 15h30 à Saint-Martin.

Lundi 25 : Rencontre alpha à 19h à Saint-Martin.

Vendredi 29 : Office de la Croix à 19h15 à Saint-Martin.

Samedi 30 : **Fête de St-André.** Messe dominicale anticipée à 17h à Saint-Joseph.
Veillée de la Résurrection à 18h30 à Saint-Martin.

Dimanche 1^{er} décembre : 1^{er} dimanche de l'Avent, année A. Messe à 9h30 à St-Assisclé et à 10h30 à St-Martin.

— Vie de nos paroisses —

St-Assisclé : BIBLE INITIATION

Le 5 octobre a débuté le groupe "BIBLE INITIATION" avec le fr. Nathanaël. Ces rencontres ont lieu le samedi à 14h30 dans les salles paroissiales de St Assisclé.

Prochaines dates : 23 novembre - 14 décembre - 11 janvier - 15 février - 21 mars - 18 avril - 16 mai - 6 juin.

Des paroissiens de St Assisclé

St-Joseph :

Saint Joseph vit : le 10 Novembre aura lieu l'HEURE MUSICALE à 17 H (donnée au profit de l'entretien de l'orgue) avec la participation de Frère Jean Baptiste (Clarinette), Michel Aujouannet (flûte traversière) et à l'orgue Marie Claude Van Maele ainsi que Sébastien et Manoël Fohrer

Jacqueline NOEL

PROGRAMME DU MOIS DE NOVEMBRE

- Vendredi 1^{er} novembre** : Solennité de la Toussaint, Messe à 9h30 à Saint-Assisclé et à 10h30 à Saint-Martin.
- Samedi 2 : Vide-grenier de 9h30 à 12h à Saint-Martin.
Messe dominicale anticipée à 17h à Saint-Joseph.
- Dimanche 3** : 31^{ème} dimanche du temps ord. Messe à 9h30 à Saint-Assisclé et à 10h30 à Saint-Martin.
Vide-grenier de 12h à 13h à St Martin.
- Lundi 4 : Rencontre alpha à 19h à Saint-Martin.
- Mercredi 6 : Vide-grenier à 16 h à Saint-Martin.
Eveil à la foi : groupe Vert à 17h15 à Saint-Martin.
- Jeudi 7 : Ateliers créatifs à 14h30 à Saint-Martin.
- Vendredi 8 : Messe à Korian à 15h.
Office de la Croix à 19h15 à Saint-Martin.
- Samedi 9 : Fête de la Dédicace de la Basilique du Latran.
Vide-grenier de 9h30 à 12h à Saint-Martin.
Messe dominicale anticipée à 17h à Saint-Joseph.
Vêpres de la Résurrection à 18h30 à Saint-Martin.
- Dimanche 10** : 32^{ème} dimanche du temps ord. Messe à 9h30 à Saint-Assisclé et à 10h30 à Saint-Martin.
Vide-grenier de 12h à 13h à Saint-Martin.
Concert "l'heure musicale" à St Joseph à 17h.
- Lundi 11 : **Fête de St-Martin.** Messe en communauté de paroisses à Saint-Martin suivie d'un verre de l'amitié.
- Mercredi 13 : Eveil à la foi : groupe Orange à 17h15 à Saint-Martin.
- Vendredi 15 : Office de la Croix à 19h15 à Saint-Martin.
- Samedi 16 : Formation à l'écoute proposée par l'ACP (Approche centrée sur la Personne), selon l'école psychologique de Carl Rogers de 14h à 18h à St Martin.
Messe anticipée à St Joseph à 17h.
Vêpres de la Résurrection à 18h30 à Saint-Martin.
- Dimanche 17** : **Fête de Saint-Assisclé.** 33^{ème} dimanche du temps ord. Messe à St Assisclé à 10h30 (**pas de messe à St Martin**) suivie du repas partagé à 12h à la salle municipale.
- Lundi 18 : Rencontre alpha à 19h à Saint-Martin.

produits du corps, parmi lesquels la procréation et le diagnostic prénatal. Les lois de bioéthique ont été révisées en 2011, avec la création de l'Agence de la Biomédecine (ABM) et d'un cadre juridique régissant la thérapie cellulaire : interdiction du clonage à visée reproductive ou thérapeutique, ouverture limitée de la recherche sur les embryons, diagnostic préimplantatoire possible sous conditions très strictes. D'autres lois sont intervenues jusqu'aux États Généraux de la Bioéthique en 2017. C'est donc un domaine qui préoccupe beaucoup les chercheurs, les médecins et tous les acteurs des avancées sociologiques au premier rang desquels sont les responsables politiques.

Une nouvelle Loi de bioéthique sur la Procréation Médicalement Assistée ou PMA a fait l'objet de discussions et a été votée le mardi 24 septembre par le Parlement. Les images télévisées de ce vote ont montré les bancs vides de l'Assemblée Nationale, malgré le programme des débats qui nous paraissaient d'une importance majeure. On n'y fera rien et la Loi a été votée par seulement quelques députés. Pourtant de multiples voix s'étaient élevées pour appeler à un maximum de sagesse et de prudence.

Lundi 16 septembre un colloque réunissait la Conférence des Évêques de France au Collège des Bernardins à Paris. Étaient présents : Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, responsable du groupe de travail sur la bioéthique, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, Président de la CEF et Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris. Mgr Éric de Moulins-Beaufort affirmait : « nous comprenons la souffrance de celles et de ceux qui ne peuvent avoir d'enfants par leur union avec une personne de l'autre sexe qui a décidé de les aimer. Nous entendons et nous comprenons la souffrance des femmes homosexuelles qui aspirent à avoir un enfant ». Il poursuivait en rendant hommage aux prouesses techniques qui permettent des avancées scientifiques dans tous les domaines de la biologie et en particulier de la procréation. L'inquiétude vient des manipulations qui se font jour avec des tentations d'eugénisme et l'évolution possible vers les possibilités de grossesse pour autrui (GPA). Il termine sur le problème de la filiation et au droit de connaître son père.

Monseigneur Aupetit, sensibilisé par sa formation aux problèmes médicaux, constate que la nouvelle loi ouvre la procréation médicalement

assistée aux couples de femmes et aux femmes célibataires, qui ne présentent pas de problèmes médicaux d'infertilité et que la médecine se met en dépendance du marché de la procréation où priment les intérêts financiers. L'enfant désiré y est réduit à l'état de produit.

Au cours de cette même soirée, un couple d'avocats, mariés sans enfants, fustige l'argument de ceux qui défendent l'ouverture de la « PMA à toutes » au principe de l'égalité. Les couples formés d'un homme et d'une femme sont, au regard de la procréation, dans une situation différente de celle des couples de personnes de même sexe, de sorte qu'une différence de traitement n'est pas contraire au principe d'égalité, comme l'affirme les décisions du Conseil d'État du 28.09.2018 et du Conseil constitutionnel du 17 mai 2013.

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989, ratifiée par la France en 1990, stipule que « dans toutes les décisions qui le concernent, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale ».

La CIDE stipule, en outre, que tout enfant a, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux, donc de connaître son père et d'être élevé par lui. Les enfants privés de père par la loi pourront, au demeurant, demander réparation du préjudice subi de ce fait.

La figure du père reste fondatrice. Les modifications de la Loi de Bioéthique soulèvent de nombreux problèmes. Ainsi, pour l'Académie Nationale de Médecine, « la conception délibérée d'un enfant privé de père constitue une rupture anthropologique majeure et n'est pas sans risques pour son développement psychologique et son épanouissement ». L'Académie « reconnaît la légitimité du désir de maternité chez toute femme quelle que soit sa situation », mais juge qu'« il faut tenir compte du droit de tout enfant à avoir un père et une mère dans la mesure du possible ».

Lisons ces quelques vers de Karol Wojtyła, qui devint Jean-Paul II, dans sa pièce intitulée Rayonnement de la Paternité :

« Au printemps je cueillais des fleurs pour quelqu'un, pour quelqu'un, pour quelqu'un...

Papa n'était pas auprès de moi ; Papa n'était pas sur la terre.

Je veux mon papa sur la terre, près, tout près de mon cœur.

Je dois le trouver, l'arracher de l'image immobile, et de tout mon espoir

Horaires habituels

- SAINT MARTIN -

- **Messes :**
Du lundi au vendredi : 18h30
Samedi : 8h30
Dimanche : 10h30
- **Laudes :**
Du mardi au samedi : 8 heures
Dimanche : 9h45
- **Vêpres :**
Du mardi au vendredi : 18 heures
- **Confessions :**
Vendredi : de 19h15 à 20 h. au cours de l'**Office de la Croix** en alternance avec les **Veillées miséricorde** (voir calendrier).
Samedi : 9h15 après la messe
- **Chapelet :**
Le mercredi : 20h15 dans l'église avec
" Les enfants de Marie "
- **Rosaire :**
Une équipe du rosaire se réunit mensuellement.
- **Adoration :**
Tous les jours : à l'oratoire
Le jeudi : de 19h15 à 20 h. dans l'église
- **Veillée de la Résurrection** en alternance avec les **Vêpres de la résurrection** (voir calendrier) :
Le samedi : 18h30
- **Répétition de chants :**
Le mardi : 20h30

- SAINT ASSISCLE -

- **Messes :**
Mercredi : 11 h. (sauf le 1^{er} mercredi)
Dimanche : 9h30
- **Permanence d'un prêtre :**
Mercredi : après la messe de 11 heures
- **Répétition de chants :**
Vendredi : 15h30
- **Chapelet :**
Le jeudi : 16 heures dans l'église avec
" Les enfants de Marie "
- **Rosaire :**
Trois équipes du rosaire se réunissent mensuellement.

- SAINT JOSEPH -

- **Messes :**
Mardi : 11 heures (sauf 1^{er} mardi à 15 h).
Samedi (*messe dominicale anticipée*) : 17 h.
- **Adoration :**
A la chapelle d'adoration toute la semaine.
- **Rosaire :**
Une équipe du rosaire se réunit mensuellement.
- **Ouverture de l'église :**
Le mardi : de 16 h. à 17 h.
- **Groupe de prière DISMAS :**
Le Lundi : de 10 h. à 11 heures.
- **Groupe de prière IPANI :**
Le mardi : à 11h. sauf le 1^{er} mardi du mois.
- **Répétition de chants :**
Le Mercredi : 14h30 (à la sacristie)

Nos joies, nos peines

Nos joies :

~ Vont devenir enfants de Dieu
par le sacrement du baptême ~

▶ A St Joseph

Le 02 novembre : Gabriel PUJOLAR

▶ A St Martin après la messe

Le 03 novembre : Lola TORREGROSSA



Nos peines :

Ont rejoint la Maison du Père :

▶ A St Assiscle

Le 02 octobre : Jérôme NEGRONI

Le 08 octobre : Ginette LABADIE

Le 18 octobre : JJuan AGUILERA

▶ A St Martin

Le 19 octobre : Marcelle PRENVEILLE



Les personnes qui souhaitent être informées des différentes célébrations
d'obsèques, trouveront ces informations sur l'agenda du site

<http://www.ndbonnouvelle.info/agenda/>

donner naissance, donner naissance, donner naissance... ».

La filiation et l'accès aux origines : La reconnaissance de filiation conjointe anticipée, à signer devant notaire, est une obligation qui définit les devoirs des deux conjoints, y compris celui qui n'a pas porté l'enfant et qui s'engage, malgré tout à assumer entièrement son rôle parental mais aussi à bénéficier de son droit de parentalité. La déclaration en mairie se fera avec le certificat d'accouchement et la déclaration anticipée commune. Il faut savoir qu'accepter d'élever un enfant, qui n'est pas biologiquement le sien, est parfois difficile. L'accès aux origines des personnes nées d'un don de gamètes sera garanti par la loi. Le droit de connaître l'identité du donneur, peut être non seulement un besoin psychologique mais surtout une nécessité médicale en cas de pathologie génétique caractérisée.

La dignité de l'homme bafoué

Qu'en sera-t-il, en effet, de la dignité de l'enfant intentionnellement privé de père et amputé de sa lignée paternelle ? Qu'en sera-t-il de la dignité de l'homme lorsqu'il sera réduit à être un *fournisseur de ressources biologiques* ? Qu'en sera-t-il de la dignité de l'homme lorsque le principe de gratuité des éléments du corps humain sera ébranlé du fait de la rareté des gamètes ? Qu'en sera-t-il enfin de la dignité de l'homme si la loi favorise les dérives eugéniques en permettant la sélection des donneurs, des gamètes et des embryons ?

L'heure est donc grave. Le modèle bioéthique français est en train de sombrer, corps et âme.

Monseigneur Turini, évêque de Perpignan-Elne, nous donne sa vision sur ces modifications de la loi bioéthique. A la lumière des données actuelles, Mgr Turini veut souligner les éléments qui peuvent éclairer nos choix. Il dit : « L'Église n'est pas juge, mais plutôt lanceur d'alerte, à partir d'une vision de notre monde avec nos yeux de chrétiens ».

L'enfant n'est pas un produit de fabrication, mais le résultat de l'amour d'un homme et d'une femme qui s'unissent pour donner la vie. C'est un don gratuit qui est fait à leur amour.

L'Église veut engager le dialogue avec des personnes de toutes opinions pour aboutir à un monde meilleur et non pas au « Meilleur des Mondes »*

Il fait référence au psaume 8 : 5-7 : *Qu'est-ce que l'homme pour que tu penses à lui ; le fils d'un homme pour que tu en prennes souci ? Tu l'as voulu*

un peu moindre qu'un dieu, le couronnant de gloire et d'honneur : tu l'établis sur l'œuvre de tes mains, tu mets toute chose à ses pieds.

C'est dire le respect que l'on doit à l'homme, œuvre des mains de Dieu.

Ce texte est tiré de divers comptes-rendus et d'articles parus dans la presse. *Le Meilleur des Mondes est une dystopie (Récit de fiction qui décrit un monde utopique) écrite en 1931, qui est un miroir impitoyable de notre société axée sur le consumérisme effréné, la productivité et le bonheur à tout prix.

Henri ROMEU

Sur les pas de St Martin : Saint Martin du Canigou

Grâce à l'organisation d'Aurélie, Samedi 19 Octobre, un petit groupe de paroissiens accompagné de nos frères prêtres Jean-Baptiste et Stéphane s'est rendu à Saint-Martin du Canigou.

A 10h nous quittons les voitures à Casteil. Malgré une montée difficile pour certains, nous avons été chaleureusement accueillis par le frère Paul de la communauté des Béatitudes.

Il nous a retracé l'histoire de Saint-Martin ainsi que celle du Monastère fondé au XI^{ème} siècle par Guilfred II, Comte de Cerdagne. Occupé jusqu'en 1791 par les moines bénédictins le monastère a été abandonné à la révolution française.

Au début du XX^{ème} siècle, c'est grâce à Monseigneur Jules de Carsalade Du Pont puis au Père Bernard de Chabannes que le monastère a pu être reconstruit et restauré .

Depuis 1988, il est occupé par la Communauté des Béatitudes.

Après la visite du cloître et de la crypte, nous avons assisté à l'Eucharistie dans la magnifique abbatale pré-romane empreinte de siècles de présence de Dieu.

Nous avons ensuite pu pique-niquer au soleil et à l'abri de la Tramontane dans un merveilleux cadre paisible. Beaucoup ont ramassé les châtaignes qui jonchaient le chemin.

A 14h, Sœur Isabelle nous attendait pour méditer sur le Saint patron qui nous est commun: Saint Martin. Nous avons prié en gravissant le Calvaire aménagé dans la nature aux alentours du monastère.

A 17h30....il a fallu redescendre.

Nous garderons un excellent souvenir de cette journée dans la joie fraternelle que Saint-Martin nous a offerte. Le Seigneur nous a donné une halte spirituelle dans un havre de paix.

Christine GADEL

PRIER et MÉDITER

Avec le Pape François



Intention de prière du Pape François pour le mois de novembre 2019

◆ Universelle

Prions pour le Proche-Orient, où diverses composantes religieuses partagent le même espace de vie, afin que surgisse un esprit de dialogue, de rencontre et de réconciliation.

Avec un saint

Sainte Gertrude de HELFTA fêtée le 16 novembre

« C'est lui qui t'a lavée dans son sang, qui t'a délivrée par sa mort. Combien faudra-t-il qu'il attende que tu répondes à son amour? Si tu veux accepter cela tout de suite, il est prêt à devenir ton fiancé. »

Avec le Lapin Bleu

Apprenez le verset du mois ! Ce mois-ci c'est dans l'évangile selon St Matthieu



(mt 22,39)